N° 165 — 169e année — Un numéro: 5 centimes — Vendredi 19 Juillet 1907

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Caster Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton: 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct. 4 et 5 lignes..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 » 8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 »
De la Suisse et de l'étranger: 15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr.
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

Vente de bois

Le samedi 20 juillet, la commune de Peseux vendra par adjudication publique, dans sa forêt des Chaumes, près Rochefort:

900 fagots de hêtre;
9 stères même bois.

Rendez-vous des miseurs à Rochefort, à 9 h. du matin.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Terrain à vendre

à Peseux, 35 m. de long sur 26 m. de large, en un ou 2 lots; arrêt du tram. S'adresser à Emile Colomb, Peseux 86.

COLOMBIER

A vendre une petite maison comprenant logement et atelier; conviendrait pour maître d'état ou marbrier qui désire se fixer dans le Vignoble. Plus une vigne de 8 ouvriers entre Colombier et Auvernier. — S'adresser au notaire Michaud, à Bôle, ou aux ateliers Dubois-Droz.

A vendre aux Saars, au bord de la route cantonale, une

Maison d'habitation

comprenant rez-de-chaussée et étage, 7 chambres, 2 cuisines, buanderie et cave; eau, gaz, électricité. Jardin fruitier de 400 m² avec pavillon. Belle situation, arrêt du tram. Conviendrait pour pensionnat.

A proximité:

Terrain de 1130 m²

Vue splendide et imprenable. Conviendrait spécialement pour villa.

S'adresser au **bureau de gérances José Sacc,** 23, rue du Château, Neuchâtel.

A VENDRE

Poussette

peu usagée, à vendre. S'adresser Saint-Nicolas 2.

Bicyclette de dame

à vendre, Sablons 14, 2me, à gauche.

Nouveau

Toiles préparées

pour couvrir les

Jattes, bocaux et pots à confitures

depuis 9 à 30 cm. de diamètre d'ouverture.

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

3 lits de fer

en très bon état à vendre. — S'adresser rue de la Serre 3, au rez-de-chaussée.

Vins sans alcool de Meilen

Ces boissons vraiment hygiéniques, se composent du jus de fruits frais (raisins, pommes, etc.), stérilisés par la pasteurisation, sans l'aide de matières antiseptiques. Elles sont donc nutritives et rafraîchissantes.

Choisissez de préférence les jus de raisins d'une digestion facile. — Prix à partir de 0.70 ct. la bouteille. Les Cidres sans alcool (pommes ou poires) sont des boissons agréables. Prix 0.55 ct. la bouteille. — Essayez aussi les Myrtilles, Mûres, Groseilles, 0.80 ct. la bouteille. Verre en sus 0.15 ct.

Dépositaire général à Neuchâtel, Emile Boillet (téléphone). Se trouve dans diverses épiceries à Neuchâtel. KL 1656

Une bonne mandoline, 15 francs; une en palissandre incrustée, 22 fr.; une flûte 7 clefs, bel étui. B. Kuffer-Bloch, cithariste, rue de l'Hôpital 18.

Fromage Brévine

au détail

Roquefort

MAGASIN PRISI

Hôpital 10

NE RIEZ PAS

car il est un fait que malgré l'ancienne habitude de prendre toujours quelque chose de doux avec le thé, un biscuit légèrement salé fait bien plus apprécier cette boisson. Goûtez donc les

Petites Flûtes au sel « Singer » elles sont délicieuses et supportées par l'estomac le plus faible.

En vente chez: Henri Gacond, Rod. Luscher, Ernest Morthier, Porret-Ecuyer, H.-L. Otz fils, Auvernier.

Goûtez également:

Nouilles aux œufs et au lait « Singer » cuisson instantanée, une minute seulement. Très nourrissantes, fabriquées de la même manière que la ménagère fait chez elle.

Zwiebacks hygiéniques « Singer » D 6471 incomparables comme qualité.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Briquettes de lignite, rhénanes, les meilleures, à 3 fr. 90 les 100 kg. par 500 kg. au moins; à 4 fr. les 100 kg. par moins de 500 kilos.

Anthracite de toute première qualité, lavé et tamisé, de 30/50 mm. à **5 fr. 20** les 100 kilos.

Cette qualité, très profitable, nous a valu que des éloges l'année dernière et nous pouvons la recommander chaleureusement.

Anthracite belge, marque «Brillant» qualité exceptionnelle à 5 fr. 70 les 100 kilos

Boulets d'anthracite à 4 fr. 55 les 100 kilos

Boulets de toute première qualité, suivant détails et analyse comparative donnés dans la «Coopération».

Le tout **franco à domicile, en ville,** sans répartition, paiement dans la huitaine après livraison.

Pour les domiciles très éloignés de la gare de Neuchâtel, nous nous réservons d'ajouter, au besoin, le supplément des frais de camionnage que nous aurons nous-mêmes à supporter.

Ces prix s'entendent sans engagement, pour livraisons à l'arrivée des wagons.

Les commandes de combustibles peuvent être faites dans tous nos magasins.

MANGEZ et BUVEZ

constamment pour votre déjeuner des

Confitures de Lenzburg

la meilleure qu'il y ait

en été l'excellent

Sirop de framboises de Lenzburg

mêlé avec de l'eau, boisson saine et bon marché

En vente partout

K 8338 Sch

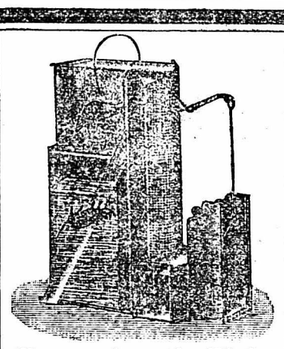

Trappes à souris «Finis» se rechargeant automatiquement et permettant de prendre en une seule nuit plusieurs souris, qui se noient immédiatement dans la trappe même. **Prix: 2 fr.**

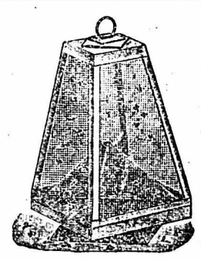

Indispensable pr séjours à la campagne

Attrape-mouches «Meta» en treillis, le plus pratique et le plus propre. **Prix: 65 c.**

En vente au

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

PLACE DU PORT

GUYE-ROSSELET, Treille 8

Spécialités d'articles pour touristes

Sacs en tous genres
Chapeaux - Flacons - Gourdes
Réchauds et boîtes en tous genres
en aluminium - Cordes - Piolets
Bâtons - Cannes - Crampons
Lunettes - Bandes et Guêtres.

ARTICLES DE VOYAGE

et

MAROQUINERIE

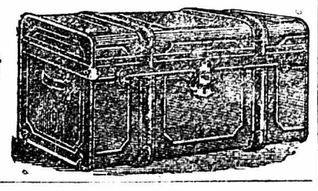

Grand assortiment

Bonne qualité

VICHY — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Bien spécifier le Nom:

VICHY-CÉLESTINS - VICHY-HOPITAL
VICHY-GRANDE-GRILLE
PASTILLES, SELS, COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

Exiger sur tous ces Produits la Marque VICHY-ÉTAT

PRODUITS D'ESPAGNE

Rue du Seyon, magasin A. COLOM

Arrivages journaliers des asperges de France et de pommes de terre nouvelles, artichaux, pois gourmand, etc., ainsi qu'un grand choix d'oranges d'Espagne.

Vins de table à 40 et 60 centimes le litre. Malaga ouvert à 1 fr. et 1 fr. 50 le litre. Vermouth Torino, marque el Toro, à 1 fr. le litre. Champagnes Bouvier et Jordan, à 3 fr. la bouteille. Champagne Moët & Chandon, à très bas prix.

TÉLÉPHONE — *Se recommande.*

CHARBON HYGIÉNIQUE POUR LE REPASSAGE
MARQUE SANITAS

Absolument unique, le plus agréable à l'usage, ayant la plus longue durée de combustion, le plus économique, le meilleur parmi tous les charbons de repassage.

Le grand avantage du **Charbon hygiénique** réside dans le fait qu'il ne dégage ni odeur, ni oxyde de carbone.

En vente dans les **magasins Petitpierre & Cie,** à raison de **0 fr. 40 le carton,** représentant 15 à 20 heures de repassage.

RICQLÈS

RICQLÈS — Dissipe les MALAISES causés par la CHALEUR
RICQLÈS — DIGESTIF Anticholérique Calme la Soif
RICQLÈS — DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS — Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS — HORS CONCOURS PARIS 1900
RICQLÈS — GRANDS PRIX St-LOUIS 1904 LIÈGE 1905 MILAN 1906

Lx 83

URINOIRS A HUILE

pour

Casernes, Collèges, Hôpitaux, Hôtels et Restaurants

Vente d'huile désinfectante pour urinoirs en bidons et en fûts

INSTALLATIONS SANITAIRES ET APPAREILLAGE D'EAU

APPAREIL BREVETÉ N° 40161 pour l'aspiration des gaz carboniques et vapeurs lourdes.

TH. WILD, constructeur

RUE LOUIS FAVRE 23, NEUCHATEL

Téléphone. Se recommande.

COKE LAVÉ DE BLANZY

pour chauffage central

Expédition directe depuis la mine par wagons complets

S'adresser à

L.-F. Lambelet & Cie, à Neuchâtel

TÉLÉPHONE n° 139

Kaol

Poli liquide pour métaux Rend reluisant le métal le plus sale.

Ne salit pas, est économique et nettoie rapidement.

Demandez partout «KAOL» en verres et bouteilles métalliques. — Fabrique: Lubszynski & Co, Berlin NO. 18.

Poudre chimique américaine

Pour lavage chimique chez soi

Cette poudre si utile est indispensable dans chaque famille et sert à laver chez soi, à peu de frais et sans risque, les toilettes les plus délicates, ouvrages fins de dames, tapis divers, etc.

Prix du paquet: 1 fr. 50, avec mode d'emploi.

Dépôt à Neuchâtel: A. Zimmermann, épicerie fine, rue des Epancheurs. H. 5034 C.

Pendant les grandes chaleurs, **le véritable ferment Jacquemin est**

RAFRAICHISSANT

et très agréable à boire (goût de vin nouveau). Souverain contre **les éruptions, furoncles, eczéma, rhumatismes, manque d'appétit, anémie, etc., etc.** Pharmacies Jordan, Bourgeois, Bauler, etc. Renseignements gratuits: **Institut La Claire, le Locle.**

LANFRANCHI & Cie

Croix-du-Marché

Grand rabais sur les parasols de la saison

RECOUVRAGES - RÉPARATIONS

CANNES

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Épancheurs, 8

Malaga Brun Misa
Malaga Doré Misa
Moscatel Misa
Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu

Nous reprenons les bout. à 15 ct

Gerolsteiner Sprudel

Seul véritable — avec l'étoile

EAU DE TABLE
de 1er ordre
—o— MG 7352
DÉPÔT:
R. Wickihalder, Neuchâtel

Vermouth de Turin

VÉRITABLE

à 1 fr. le litre

Se recommande,

J. Heckle, comestibles

6, Rue du Bassin, 6 - Téléphone 827

A remettre dans une importante localité du vignoble, tout de suite ou époque à convenir, une

boucherie-charcuterie

ayant bonne clientèle et bien située. — Demander l'adresse du n° 656 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Magasin

sur un des passages les plus fréquentés, à remettre pour époque à convenir. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, Bassin 14.

A vendre, faute d'emploi, un calorifère usagé Junker et Ruh. S'adresser Pommier 9.

A vendre faute d'emploi

un lit fer pour enfant et une poussette de chambre. Etat de neuf. S'adresser Sablons 18, au 2me.

A vendre Vacherie de Beauregard

porcs maigres

Mme veuve Biolley avise que les éditions des

Œuvres de Walter Biolley

sont loin d'être épuisées, n'ayant mis aucun livre en dépôt, ni en compte chez aucun **libraire.**

S'adresser directement pour traiter chez Mme veuve Walter Biolley, à La Chaux-de-Fonds, rue Numa Droz 14a.

Maigreur

On obtient des belles formes bien arrondies par la poudre fortifiante **Sanatoline,** contenant des sels de potasse à l'acide hypophosphique. Relève immédiatement les forces, fortifie tout le système nerveux. Augmentation garantie de 20 livres en 6 à 8 semaines. **Très réel. Beaucoup d'attestations.** Prix du carton avec mode d'emploi, 2 fr. 50 port non compris.

Dépôt chez Dr Reutter, à Neuchâtel, ainsi que de l'Histosane et du vin fortifiant Dr Reutter.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter une maison située au centre de la ville, de préférence dans les rues de l'Hôpital, du Seyon, Epancheurs. Adresser les offres à A.-N. Brauen, notaire, Hôpital 7.

MALLE

On demande à acheter d'occasion une malle en bon état. — S'adresser au magasin du 1er étage, faubourg du Lac 3, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Ne partez pas pour la Campagne

sans avoir mis en sûreté, dans la

Chambre d'Acier de la Banque Cantonale

vos titres et documents, bijoux, objets précieux de toute nature.

LOCATION d'un casier, **5 francs** pour trois mois.

La Banque se charge aussi, à des conditions modérées, des dépôts d'un grand volume, tels que malles, valises, caisses, etc.

Neuchâtel, Mai 1907. **La Direction.**

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions, s'adresser directement à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** *Temple-Neuf 1.*

Bateau-promenade Neuchâtel - Cudrefin et retour — *tous les soirs à 8 heures* — **Prix unique: 50 cent.**

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

PESEUX

A louer pour le 15 août, logement de 2 pièces et dépendances. 25 francs par mois. S'adresser au **notaire A. Vuithier, à Peseux.**

A LOUER

pour Noël prochain ou plus tôt si on le désire, à des personnes tranquilles et soigneuses, un bel appartement confortable de **4 chambres** et toutes dépendances utiles. Vue superbe et imprenable. Jouissance d'une terrasse ombragée et au désir, de jardin potager. c.o.

S'adr. **Etude Petitpierre, notaire,** 8, rue des Epancheurs, ou chez le propriétaire, **Côte 34.**

CHAMBRELIEN

Pour séjour d'été joli appartement de 3 chambres et dépendances. — Ombrages. — Belle vue. — S'adresser au **notaire Michaud, à Bôle.**

A louer, rue des Moulins, logement d'une chambre, cuisine et dépendances. Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

A louer tout de suite ou époque à convenir, une chambre, une cuisine, une cave et dépendances, à un ménage tranquille et sans enfants. — S'adresser faubourg de la gare 7, 1er étage.

CHAMBRES

A LOUER

belle grande chambre richement meublée, à monsieur soigneux. — S'adresser rue du Seyon 8, au magasin.

Jolie chambre à louer. Faubourg de la Gare 21, 1er.

Pour une demoiselle

chambre à louer

au Rocher 30, 2me étage. c.o.

Belle chambre à louer pour 1 ou 2 messieurs. Château 4, au 1er.

A louer tout de suite

une belle chambre

au soleil, avec pension soignée dans famille française. S'adresser Beaux-Arts 17, au 2me.

Chambres et pension soignée. Rue des Beaux-Arts 19, 3me. c.o.

Jolie chambre et pension

soignée, près de l'Académie. Piano et jardin à disposition. Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée. c. o.

Petite chambre meublée à 10 fr. Sablons 3, 1er, à droite.

Chambre meublée à louer, Parcs 47 a, rez-de-chaussée, droite.

Belles chambres meublées à louer, contiguës, ensemble ou séparément dès le 15 juillet, à des personnes de toute honorabilité. S'adresser à Mme Montandon, 15, Beaux-Arts, au 2me, de 1 à 3 h. c. o.

JOLIE CHAMBRE

avec pension si on le désire. — Grand-rue 1, 2me.

A louer une belle chambre. S'adresser rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée.

FLUELEN (Uri)

A louer 2 chambres avec 3 lits, une chambre rangée et un grand kikajon. 8 minutes du débarcadère et de la gare. Axenstrasse. Prix: un lit 30 fr., kikajon et chambre rangée 30 fr. Demander l'adresse du no 659 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Belle chambre au soleil, Sablons no 20, rez-de-chaussée. c.o.

A louer pour le 24 décembre prochain, **une grande chambre à 2 fenêtres** située rue Louis Favre. **Prix 10 fr. par mois. S'adr. Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c.o.

Belle chambre à louer, avec pension si on le désire. Faubourg de l'Hôpital 34, 1er étage.

A louer chambre meublée, Parcs 83, rez-de-chaussée, à gauche.

Belle chambre meublée, au soleil, pour monsieur tranquille. Faubourg du Lac 21, au 1er.

Chambre meublée pour 2 coucheurs, Bellevaux 2, 3me, à gauche.

LOCAT. DIVERSES

Rue Louis Favre, on offre à remettre pour Noël, **un grand local** bien éclairé.

S'adr. Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

A louer à

Gibraltar

pour tout de suite ou époque à convenir, un magasin avec arrière-magasin et dépendances. Conviendrait pour succursale quelconque ou entrepôt. — S'adresser Clos-Brochet no 7. c. o.

Locaux pour bureaux

à louer. S'adresser Etude P. Jacottet, Saint-Honoré 7.

DEMANDE A LOUER

On demande à louer aux environs de Serrières, pour fin octobre ou novembre, pour un ménage de deux personnes,

un logement

3 chambres, balcon, dépendances, électricité, jardin, dans maison d'ordre. — Demander l'adresse du no 670 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande à louer

pour tout de suite un **appartement** de 3 pièces et cuisine. — Prière de s'adresser sous chiffre H 4914 N à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Une dame cherche, pour fin septembre 1907, deux belles chambres non-meublées avec pension, dans maison bien habitée et au soleil.

Adresser offres et prix à Mme B. Meyer 2, rue Coulon, 2me étage.

OFFRES

JEUNE FILLE de la Suisse allemande cherche place dans bonne famille de la Suisse romande. Offres sous chiffres H 3119 W à Haasenstein & Vogler, Winterthur.

Une jeune Bâloise

18 ans, cherche une place facile de bonne d'enfants ou femme de chambre, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français; elle préfère un bon traitement à un gros gage. S'adresser à Mme Guillaume-Gentil, à Fleurier.

On désire placer

une jeune fille

dans une bonne famille de Neuchâtel-ville pour aider, à côté d'une domestique, dans un ménage soigné ou auprès d'enfants. Petit gage. Adresser offres à E. P. collège, Morat.

PLACES

BONNE

Une bonne de langue française, de toute confiance, sachant soigner un enfant de deux ans, coudre et faire quelques chambres, trouverait une place tout de suite dans la famille d'un médecin, aux environs de Bâle. S'adresser directement avec certificats et si possible photographie, à Mme Veillon, Riehen près Bâle.

On demande pour petite famille,

une fille

propre et sérieuse, pour faire un ménage soigné. **S'adresser à M. Bronner, ingénieur, à Glaris.**

ON DEMANDE

pour tout de suite ou pour époque à convenir, une

FEMME de CHAMBRE

bien recommandée. Rue du Bassin 16, 2me étage.

On demande une

FEMME de CHAMBRE

sachant la couture, munie de bonnes références, pour une petite famille habitant, Montreux l'hiver, Corbeyrier l'été. Pour adresse: S. T., Corbeyrier, s/Aigle.

On demande tout de suite

une personne

d'un certain âge, parlant français, complaisante et bon caractère, pour s'occuper d'une fillette et aider au ménage. Bons renseignements. Place stable. Mme Gamain, Maujobia 9, Neuchâtel.

On demande une

excellente femme

ou fille de toute confiance, travailleuse, sachant cuire et au courant de tous les travaux d'un ménage soigné. Bonnes références exigées. Gros gages. Ecrire sous chiffres O. P. 649 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

La Famille bureau de placement, Treille 5, demande cuisinières, femmes de chambre, fille de cuisine, de ménage et pour café.

On cherche c.o.

UNE JEUNE FILLE

pour aider au ménage et pouvant coucher à la maison. — Demander l'adresse du no 657 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande une honnête

Jeune Fille

pour aider aux travaux du ménage. Adresse: boulangerie Hausmann, Saint-Maurice.

On cherche

une jeune fille

honnête et travailleuse, de 18 ans, pour aider aux travaux du ménage. Neubourg no 23, 2me, à gauche.

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille

connaissant déjà un peu le français cherche place comme volontaire dans un magasin ou bureau.

Offres à **Jos. Willmann, Goldau.** K 8356

Demande de place

Jeune homme, Suisse allemand, fort et robuste, âgé de 16 ans, et ayant déjà quelques notions de la langue française, cherche, pour tout de suite ou époque à convenir, une place de magasinier ou commissionnaire dans une maison de commerce de la place. — S'adresser à M. J. Siegrist, hôtel de l'Ours, à **Baar** (canton de Zoug).

Etude de la ville demande jeune garçon libéré des écoles. Occasion d'apprendre les travaux de bureau. Ecrire poste restante G. C. 8.

Ferblantier

Un bon ouvrier trouverait occupation suivie chez Louis Rossel, Neuchâtel.

On désire placer une

JEUNE FILLE

sachant bien la sténographie, comme volontaire dans maison de commerce ou bureau. Demander l'adresse du no 669 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Office de placement du canton de Berne

Jeune Viennoise

du conservatoire, donnant des leçons de piano et d'allemand, cherche place de vacances au pair, pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser à M. **Egger, pasteur, à Corgémont** (Jura bernois). H 5348 Y

Jeune homme de 17 ans cherche place de

commissionnaire

ou autre emploi. Offres à F. Trösch, Wabern, Berne.

Gde BLANCHISSERIE Nse

MONRUZ - NEUCHATEL

demande des **repasseuses** et des **jeunes filles** pour **plier le linge.**

Boulanger

On demande pour le commencement d'août un bon ouvrier boulanger capable de travailler seul. Place stable. S'adresser à Charles Béguin, boulanger, Travers.

Tailleur pr petites pièces

habile, cherche place dans la Suisse romande. S'adresser à **Friedrich Stutz,** tailleur, **Kriens** près Lucerne. K. 8325

Bonne institutrice

Famille norvégienne, habitant Gothenbourg, Suède, cherche bonne institutrice pour s'occuper de quatre enfants, dont une fréquente l'école. M K 8314

Ecrire à Mme Edle Mustad, Drammensveien 87, Christiania, Norvège.

APPRENTISSAGES

Jeune fille, forte et intelligente, trouverait place comme

apprentie de cuisine

à de bonnes conditions, dans cuisine soignée. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à C. Brenner, traiteur, rue Franche 34, Bâle.

On cherche pour une grande boucherie-charcuterie du lac de Zurich, un

JEUNE HOMME

fort et robuste comme apprenti ou volontaire. Entrée immédiate. E. Meier, z. Schwanen, Wädenswell.

PERDUS

Perdu, mardi 16 courant, à l'entrée de Boudry, venant des Gorges de l'Areuse, un

bracelet en or

Le rapporter, contre récompense, à Neuchâtel, faubourg du Lac 1, 3me étage.

AVIS DIVERS

PENSION DENT DU MIDI

Val d'Illiez (Valais)

Gare de Monthey Altitude 950 mètres

Séjour agréable, printemps et été. Situation magnifique en face de la Dent du Midi. Forêts à proximité. Bonne cuisine. Prix modérés. Tenue par Mlle von Ah. K.L.4647

Leçons pour vacances

Répétitions pour élèves faibles ou retardés (soit du Collège latin, soit de primaire) par licencié ès lettres. Travail sérieux. Arrangements pour leçons données tous les jours ou à intervalles réguliers. Demander l'adresse du no 583 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Le **Grand Cirque Angelo** a eu avec sa **Gala-Première** le

succès le plus colossal

qu'aucun cirque n'a jamais eu à Neuchâtel.

Nouveau programme et nouveautés tous les jours

GRAND CIRQUE Angelo

Aujourd'hui vendredi 19 juillet à 8 h. ¼ du soir

une seule fois

HIGH LIFE EVENING

Cette soirée est une spécialité particulière du Cirque Angelo, où la haute classe se donne rendez-vous.

Samedi 20 juillet à 4 h. de l'après-midi

MATINÉE

pour les *familles d'étrangers*

Programme splendide, spécialement arrangé pour familles.

Moitié prix

Enfants et adultes paient:

Galeries	Fr.	0.30
2mes Places	»	0.60
1res Places	»	1.—
Fauteuils	»	1.50
Loges	»	2.—

Vente des billets d'avance pour la représentation du soir aux magasins de cigares de Mlle B. Isoz, en face de la poste et sous l'Hôtel du Lac. H 4936 N

Ban de mariage

Il est porté à la connaissance du public qu'il y a promesse de mariage entre:

1. **Friedrich Strähle,** fabricant d'outils, domicilié à Göppingen, antérieurement à Neuchâtel (Suisse), fils de Christian Strähle, ouvrier de fabrique, et de son épouse, Marie-Katharine née Siegmayer, à Göppingen;

2. **Elisabetha Allmendinger,** ouvrière de fabrique, domiciliée à Göppingen, antérieurement à Neuchâtel, fille de l'agent de police Johannes Allmendinger, et de son épouse, Katharina née Fetzer, à Dürnau, district Göppingen.

Ce ban de mariage doit être publié dans les communes de Göppingen et de Neuchâtel.

Göppingen (Würtemberg), le 15 juillet 1907.

L'officier d'état civil,

H. 74679 **STRAUSS**

Dr Sandoz ABSENT

PENSION SYLVA MONTMOLLIN

Situation ravissante pour séjour d'été. — Chambre et pension depuis 4 fr. par jour.

Préau du Collège de la Promenade **NEUCHATEL** Vis-à-vis du Musée des Beaux-Arts

Dimanche 21 juillet 1907

Grande Fête Aéronautique

sous la direction de M. LOUIS KAISER, aéronaute

Dès 10 heures du matin: Manœuvres de dépliage de l'aérostat et pose de ses agrès. Commencement du gonflement. — **De 2 à 3 heures:** Lâcher d'une flottille de ballons-pilotes, ballons-serpentins et ballons-sondes. Lâcher de pigeons-voyageurs avec démonstration de l'envoi de dépêches pour La Chaux-de-Fonds. — **3 h. ¾** manœuvres d'appareillage du ballon «L'OURAGAN», cubant 900 mètres cubes.

De 1 h. 1/2 à 5 heures

GRAND CONCERT

donné par la

Fanfare Italienne de Neuchâtel

A 4 heures **LACHEZ TOUT** **A 4 heures**

et

ASCENSION DU BALLON „L'OURAGAN"

monté par **LOUIS KAISER,** pilote, et 3 amateurs

PRIX DES PLACES: Entrée 50 centimes; Enfants 20 centimes; Libre circulation 1 fr.

Cantine sur l'emplacement de fête O 2475 N

BAINS DE LA PLACE-D'ARMES

Ouverts depuis jeudi 11 juillet

Etablissement transformé et agrandi - Chauffage à vapeur

Bains simples, bains de son, soufre, sel, cristaux, amidon, extrait de pin, tannin et suivant ordonnances médicales; bains de siège et de pieds; douches chaudes et froides, douches de vapeur.

Tarif à disposition — **Abonnements**

Entrées par la rue des Epancheurs 11 et la rue de la Place-d'Armes 10

Ouvert jusqu'à 8 heures du soir. — Les vendredi et samedi soir jusqu'à 10 heures

Fermé le dimanche *Le nouveau tenancier:* **Ed. PERRENOUD-LEUBA.**

Changements d'adresses

Les changements d'adresses (envois de la *FEUILLE D'AVIS* à la campagne, etc.) devenant toujours plus nombreux, MM. les abonnés sont invités à nous aviser

la veille

pour le lendemain, de tout changement apporté à la distribution de leur journal, sans oublier de

toujours

mentionner **l'ancienne** et la **nouvelle** adresse.

La finance prévue pour tout changement est de **50 centimes.**

Administration de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Stations climatériques

MACOLIN et EVILARD

(900 mètres) (700 mètres)

Station de chemins de fer Bienne (C.F.F.)

Deux funiculaires. Les plus beaux points de vue de la chaîne du Jura. Grandes forêts et parcs ombragés. **Gorges de la Suze.** Place de fête pour sociétés et écoles.

Macolin: **Grand Hôtel,** Halle de Restauration.
Hôtel Bellevue, avec Restauration, parc aux cerfs.
Pension et Restaurant Wiedmer.

Evilard: **Hôtel des 3 sapins.** Restaurant français.
Hôtel-Pension Beau-Site.
Restaurant-pension de la gare. Bl. Y 838

Leçons de français

données par instituteur. Conditions favorables. Demander l'adresse du no 668 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pendant les vacances

faites relier vos **cahiers de musique** à l'atelier A. Besson, Bercles 1.

Grand choix de peaux, toiles lavables, papiers fantaisie, dessins variés.

ÉCHANGE

Famille honorable de Soleure désire placer, dans la Suisse française, sa fille de 14 ans, en échange d'un garçon du même âge. S'adresser à Rob. Binz, combustibles, Soleure.

On demande à louer une forte

poussette de malade

pour grande personne. S'adresser à Henri Huguenin, café, Verrières Suisse.

Un monsieur allemand désire échanger

leçons et conversation

avec monsieur ou demoiselle française. Adresser les offres écrites à X. X. 662 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. — **H. Frisch,** expert comptable, **Zurich N. 59.** A 2002 Z

Pension pr famille et étrangers

Au centre de la ville. Grand jardin ombragé. Jolies chambres et pension soignée. Téléphone. Mme Borel-Monti, Palais Rougemont 2.

---

20 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

SOUVENIRS D'UN VIEUX SOLDAT

PAR

P. DE PARDIELLAN

Dans cette mêlée notre régiment s'était dispersé à droite et à gauche. Ce ne fut pas une petite affaire que de le railler dans cette obscurité, bien que le colonel, tout près duquel je me trouvais, fit sonner, pour ainsi dire sans discontinuer, la marche du régiment. Lorsque le régiment fut reformé, nous nous portâmes en avant jusqu'à la hauteur d'un village qu'on me dit être Sainte-Barbe; les cadavres prussiens y étaient entassés par endroits, on aurait dit qu'ils avaient été fauchés. C'étaient probablement des victimes de nos «moulins à café» (les mitrailleuses). La fusillade continua presque toute la nuit.

Ne sachant pas quelles fatigues la journée du lendemain nous réservait, n'ayant rien à me mettre sous la dent, je me dis qu'il fallait dormir. Je m'enroulai dans ma toile de tente et je m'étendis dans un fossé en attendant le jour. Vers 6 heures du matin je dormais d'un profond sommeil, je fus brusquement réveillé par l'artillerie prussienne qui voulant prendre sa revanche nous criblait d'obus.

Et nous voilà repartis en tirailleurs, sans avoir eu le temps de faire le café. Malgré cela nous allions toujours de l'avant lorsque le maréchal Bazaine craignant de ne plus être en communication avec Metz, nous donna l'ordre de nous retirer et de reprendre nos positions de la veille.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Il était deux heures à ce moment-là. Nous repartîmes aussitôt dans la direction du fort de Plappeville et nous replantâmes nos tentes au même endroit que les jours précédents. Aussitôt arrivés on fit un peu de café. C'était le troisième jour que nous n'avions rien pris. Pendant que nous évacuions la position, j'avais regardé de tous côtés pour voir si je ne trouverais pas quelques vivres sans propriétaire, mais il n'y avait là que des chevaux tués. J'appelai un de mes camarades et, avec son aide, je coupai une belle tranche dans la cuisse de l'un de ces animaux. Pendant que l'escouade se restaurait d'abord avec un peu de café, je mis cette viande au feu et vers onze heures du soir nous mangeâmes une excellente soupe. C'était la première fois que cela nous arrivait depuis sept ou huit jours.

Le 2, nous sommes de grand'garde au petit village de Lorry. Je revenais de poser les sentinelles, comme fonctionnaire-caporal, quand le capitaine me fait appeler et me dit:

— Cette fois çà y est, Brossmann. Vous êtes nommé caporal et vous restez à la compagnie.

Je le remerciai bien et je me préparais à rejoindre mon petit poste, lorsque des coups de fusil éclatèrent sur la ligne des sentinelles.

— Allez voir ce que c'est, me dit le capitaine.

Je m'oriente vivement, mais c'était inutile, car à peine ai-je fait dix pas qu'une nouvelle détonation éclate. Je me dirige vers le factionnaire qui avait tiré:

— Pourquoi diable, lui dis-je, gaspillez-vous comme cela vos cartouches. Vous ne voyez pas un chat et vous alarmez inutilement tous les avant-postes. Sur quoi donc avez-vous tiré?

Il est de fait que l'on n'apercevait rien de suspect. Sans ouvrir la bouche, la sentinelle me montra du doigt un prunier, à 400 mètres environ.

— Eh! bien.

— Faut-il que tu sois gourde — me dit à mi-voix ce bleu — regarde voir dans les branches de ce prunier et tu y verras deux drôles d'oiseaux.

Non, c'était par trop comique. Deux officiers prussiens, voulant manger des prunes et ne sachant pas qu'ils étaient aussi rapprochés de nos sentinelles, étaient grimpés sur l'arbre, mais ils n'avaient pas échappé à l'œil vigilant du factionnaire qui leur avait aussitôt envoyé un coup de fusil et qui recommençait de même à chaque mouvement qu'ils essayaient de faire. Ce qu'ils devaient se faire vieux dans leur prunier!

— Puisqu'ils aiment les prunes, dis-je, nous allons leur faire goûter les nôtres. Mais attention, jeune homme, je vais tirer le premier. S'ils bougent à mon coup de fusil, vous tirerez à votre tour.

Pan! Voilà un de mes Prussiens qui dégringole et s'aplatit tout de son long par terre; en même temps l'autre saute à bas et file à toutes jambes sans se préoccuper de son camarade. Celui-ci ne bougeait toujours pas. Voyant cela je me porte en avant pour voir s'il y avait moyen de lui porter secours; mais il n'avait plus besoin de rien, il était mort. Pauvre diable! C'était un tout jeune officier. Certainement il n'avait pas 20 ans.

Je le fouillai et quel ne fut pas mon étonnement en trouvant dans une poche intérieure de sa tunique des lettres adressées à une jeune fille française! Le bonhomme avait été probablement logé dans une maison où il avait fureté et découvert ces lettres. Que pouvait-il bien vouloir en faire?

Mais je n'avais pas de temps à perdre, car une patrouille allemande pouvait d'une minute à l'autre venir chercher le corps. Je ramassai donc vivement le portefeuille, le portemonnaie, la jumelle, le revolver, l'écharpe et le sabre de ma victime et je regagnai la ligne des sentinelles.

— Ça lui apprendra à voler nos prunes, dit le factionnaire.

En arrivant à la compagnie, je remis au capitaine le porte-monnaie et le portefeuille du Prussien ainsi que le sabre. Quant à l'écharpe, si j'avais su, je l'aurais laissée; quand je l'offris à un Juif de la lui vendre, il ne voulut pas m'en donner plus de cinquante sous, parce qu'elle n'était pas en argent vrai.

Je conservai le revolver et la jumelle. Je les ai encore aujourd'hui. Nous restâmes près de Lorry jusqu'au 4 septembre. Il faisait un temps épouvantable; nous étions dans la boue jusqu'à la cheville et l'eau perçait à travers les toiles de tente. Depuis quelques jours déjà les communications avec l'extérieur étaient interrompues et nous ne recevions plus du tout de nouvelles.

A Metz on ne pouvait plus rien acheter, car tout était hors de prix, même le pain. Jusqu'alors nous ne nous étions pas rendu compte que nous étions bloqués par une armée considérable et que notre situation était fort mauvaise. Jusqu'au 9 septembre il ne se passa rien de remarquable. Ce jour-là, vers 7 heures et demie du soir, éclate tout autour de nous une canonnade formidable. Aussitôt les forts ripostent vigoureusement et cela continue comme cela pendant au moins deux heures.

Plusieurs obus prussiens tombent au milieu de notre campement; il est vrai qu'ils ne nous font pas grand mal, car nous n'avons que trois blessés en tout. Le 10, en nous portant sur la hauteur où est situé le fort de Plappeville nous apercevons les Prussiens qui sont en train de faire de grands travaux.

Le 14, mon bataillon reprend les avant-postes; ma compagnie est détachée dans le petit village de Lorry. Nous sommes tout au plus à 1500 mètres des Prussiens, mais nous ne les voyons que rarement parce que leurs sentinelles ont l'habitude de se dissimuler prudemment derrière les arbres, les haies ou autres obstacles, à la vue.

En avant de notre ligne s'étendent d'immenses champs de pommes de terre. L'occasion était trop belle, quoiqu'il y eut des coups de fusil à attraper. Au milieu de la nuit — il pouvait être 3 heures du matin — j'emmène un homme de corvée, nous essuyons nos yatagans et nous les plantons au bout de nos fusils. Ceci paraît calmer les Prussiens qui s'arrêtent et tiennent un conciliabule. Si je ne me trompe ils étaient cinq. Voyant que la partie n'était pas égale, je dis:

— Allons-nous-en; ce n'est pas la peine de nous faire enlever.

Nous voilà partis, mais au bout d'une vingtaine de pas mon camarade s'arrête.

— Et les pommes de terre que j'oubliais, fait-il.

— Nous reviendrons les chercher plus tard, lui dis-je.

— Ma fi non, me répond-il. Les autres les emporteraient. J'ai pas l'habitude de travailler pour le roi de Prusse...

Et il retourne sur ses pas et va chercher le sac à distribution qui était déjà rempli aux trois quarts. Les Prussiens, étonnés, le regardent faire et nous rentrons dans nos lignes sans avoir été inquiétés par eux. Je n'ai pas besoin de dire que mon escouade a mangé, ce jour-là, un fin rata. Le 15, nous reprenons notre ancien emplacement. Nous apprenons que le maréchal Mac Mahon a été battu, que la ville de Sedan n'a pu opposer aucune résistance, que le Corps législatif et le Sénat ont voté la déchéance de l'empereur et proclamé la République. On dit aussi que l'empereur Napoléon III est prisonnier et qu'il est enfermé en Hesse-Cassel, petit duché appartenant maintenant à la Prusse.

On nous diminue, à partir d'aujourd'hui, notre ration de pain. Nous n'en recevons plus qu'une livre par jour.

La nouvelle de la déchéance de l'empereur est confirmée. Nous sommes à présent en République. Il est probable que ça va changer pour les Prussiens. Le général Trochu, président, Jules Favre, Gambetta, Kératry et Arago forment le gouvernement provisoire.

Nous sommes bien malheureux dans la situation où nous nous trouvons, car nous manquons du nécessaire. Les pauvres habitants de Metz ne sont pas plus heureux que nous, car on les rationne aussi; ils ne peuvent guère plus que nous se procurer ce dont ils ont besoin. Cependant ils font des efforts pour nous venir en aide; c'est une vraie fraternité qui nous unit et leur dévouement pour l'armée croît avec le danger qui nous menace.

Jusqu'au 20 nous restons sous le fort de la Plappeville et tout près du village de Lorry. Depuis quelques jours on nous occupe continuellement à faire des tranchées. Toutes les bonnes positions en sont pourvues.

Des fusillades assez vives sont échangées de part et d'autre, surtout vers la pointe du jour.

Le 22, au matin, vers 4 heures, a lieu un engagement assez sérieux entre les avant-postes. On a envoyé quelques compagnies de renfort et on a pu s'approcher des batteries qui se trouvaient non loin de là. A notre approche les Prussiens se sont sauvés en abandonnant leurs pièces, au nombre de onze, que des attelages du train ont ramenées. Nous n'avons eu que très peu de blessés. Ils ont été emmenés à Metz sur des cacolets.

(A suivre.)

PUBLICITÉ
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

TARIF

Caractère fondamental des annonces : corps 8

DU CANTON :

La ligne ou son espace	Fr.	0.10
Prix minimum d'une annonce	»	0.50
Avis tardifs, 25 cent. la ligne ou son espace, minimum	»	1.—
Avis mortuaires, 20 c. » » » 1re insert.	»	3.—
» répétition, la ligne ou son espace	»	0.15

DE LA SUISSE OU DE L'ÉTRANGER :

15 cent. la ligne ou son espace, 1re insertion, minimum	Fr.	1.—
Avis mortuaires, 25 cent. la ligne, 1re » »	»	3.50

Réclames, 30 cent. la ligne ou son espace, minimum . . . Fr. 1.—

Les annonces sont mesurées de filet à filet au lignomètre corps 8.
Mots abrégés non admis.
Lettres noires, 5 cent. la ligne en plus; encadrements depuis 50 cent., une fois pour toutes.
Adresse au bureau : 50 cent. au minimum.
Les changements de texte se paient à part.
Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.
Il ne peut être pris aucun engagement quant à la place que doit occuper une annonce. La prescription : « à rebours » n'est également pas admise.
Les manuscrits ne sont pas rendus.
Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 heures) paraissent le lendemain.
Les avis tardifs ou mortuaires, remis à notre bureau jusqu'à 8 heures du matin au plus tard, paraissent dans le numéro du jour.
Il n'est pas tenu compte des envois non affranchis ou anonymes.
Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste de 5 centimes pour la réponse, sinon celle-ci ne sera pas affranchie.

CLICHES. — Il est recommandé aux clients d'annonces de fournir des clichés montés sur matière.

BUREAU DES ANNONCES
1, RUE DU TEMPLE-NEUF, 1
Téléphone no 207

BOUCHERIES

Fermeture des boucheries-charcuteries de la Ville :

Du 1er mai au 30 septembre, les dimanches et jours fériés, à 8 heures du matin.

Du 1er octobre au 30 avril, fermeture complète.

Les jours ouvrables sauf le samedi, à 8 heures du soir pendant toute l'année.

GRANDE BRASSERIE DE NEUCHATEL S. A.

Assemblée générale extraordinaire, mardi 30 juillet 1907, à 10 h. ¼ du matin, dans la salle de lecture, rue du Seyon 36, 3me étage.

ORDRE DU JOUR :

Décision au sujet des offres faites à la société pour la reprise de son actif et de son passif.
Eventuellement :
1. Dissolution et mise en liquidation de la Société;
2. Nomination de liquidateurs et fixation de leurs pouvoirs;
3. Détermination du mode de liquidation.

MM. les actionnaires sont invités à déposer leurs actions au siège de la société, cinq jours au moins avant la réunion, contre remise d'un récépissé de dépôt qui leur servira de carte d'entrée à l'assemblée (Art. 15 des statuts).

Neuchâtel, 15 juillet 1907.

Le Conseil d'administration.

Etude de Henri Auberson, notaire, à Boudry
dès le 1er juillet 1907

Notariat. Achat et vente de propriétés. Gérances. Placements de fonds. Emprunts hypothécaires. Poursuites. Représentation dans les faillites et les bénéfices d'inventaire, ainsi que devant les tribunaux civil et pénal. **Téléphone.** H 4863 N

Bateau-Salon HELVETIE

DIMANCHE 21 JUILLET 1907

Si le temps est favorable et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel

PROMENADE
A
BIENNE

Macolin, Evilars
Gorges du Taubenloch

ALLER
Départ de Neuchâtel 6 h. — matin
Arrivée à Bienne (Beau-Rivage) 8 h. —

RETOUR
Départ de Bienne (Beau-Rivage) 7 h. 45 soir
Arrivée à Neuchâtel. 9 h. 45

PRIX DES PLACES
(Aller et retour)
De Neuchâtel à Bienne. . . . 1re cl. fr. 1.20 2me cl. fr. 1.—

La Direction.

PENSION

On recevrait quelques pensionnaires pour la table. Prix modéré. Demander l'adresse du no 664 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

CONVOCATIONS

Société de Tir du Grütli
NEUCHATEL

Dernier Tir obligatoire

Dimanche 21 juillet 1907
dès 7 heures du matin
— au Mail —

Les militaires astreints au tir doivent être porteurs des livrets de **service** et de **tir.**

Dienst- und Schiessbüchlein sind mitzubringen.

INVITATION CORDIALE
Le Comité.

Société neuchâteloise
DES
MISSIONS

La fête annuelle d'été

aura lieu cette année, D. V., le **mercredi 31 juillet, à Travers.**

La réunion du matin aura lieu à **9 h. ½,** au Temple. Celle de l'après-midi à **2 h.,** dans le même local.

On chantera dans les psautiers des deux Eglises.

Tous les amis des Missions sont invités à y assister.

Monsieur le pasteur Eugène COURVOISIER et ses enfants prient toutes les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie dans leurs récents deuils, d'agréer l'expression de toute leur reconnaissance.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Mariage célébré

17. Joseph-Xavier Pape, Bernois, employé C. F. F., et Marthe-Rosine Langmeier, couturière, Zuricoise.

Naissances

16. Christophe, à Christophe Ferrer, marchand de primeurs, et à Marie née Marroiy.

Décès

17. Louise-Amaranthe Calame, couturière, Neuchâteloise, née le 28 juin 1854.

POLITIQUE

France

DANS LE MIDI

Sur l'initiative de M. Briol, maire de Montpellier, et après accord préalable avec le parquet, la police a procédé au prélèvement de 24 échantillons de vin pris chez divers débitants.

Ces échantillons seront soumis au laboratoire œnologique de Montpellier qui, d'après la dernière circulaire de M. Ruau, est officiellement chargé des recherches de fraude pour les départements de l'Hérault et du Gard.

Ce prélèvement a été fait en application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes, et du règlement d'administration publique du 31 juillet 1906.

— On mande de Montpellier que l'union des comités républicains indépendants (groupe Leroy-Beulieu) a adressé un appel aux électeurs prêchant l'abstention le 28 juillet, pour l'élection des conseils généraux, où elle dit :

« Nous demandons, et ceci est la seule garantie certaine qu'il n'y aura pas de traîtrise, que toutes les municipalités, démissionnaires ou non, s'engagent à ne pas ouvrir le scrutin et à ne pas constituer de bureau de vote le dimanche 28 juillet et le dimanche 4 août ».

A cet effet, l'union des comités républicains indépendants a désigné des délégués qui ont pour mandat de se mettre en rapport avec tous les groupes politiques, quels qu'ils soient, afin d'obtenir d'eux et des municipalités les garanties qui seules peuvent assurer l'abstention unanime et efficace des électeurs.

— Voici d'après des renseignements puisés dans les régions officielles à quoi se réduirait l'incident qui s'est produit mercredi à Perpignan, entre civils et soldats coloniaux : Une légère bagarre s'est produite dans un quartier mal famé de la ville, mais elle n'a pris à aucun moment un caractère de réelle gravité. Cet incident a déterminé le préfet à prendre, de concert avec les autorités militaires, toutes les mesures utiles pour que de pareils faits ne se reproduisent pas. Le régiment colonial était consigné mercredi soir. Des mesures d'ordre ont été prises.

— Les derniers renseignements sur Maillé qui, le 14 juillet, a tiré deux coups de revolver dans un arbre au moment où passait le président Fallières, confirment que la politique n'a rien à voir dans cette affaire. Maillé est bien un déséquilibré et un alcoolique. Ses états de service dans la marine lui valurent d'être pris à bord du « Maroussia », yacht de plaisance appartenant au duc d'Orléans. Il s'y comporta tout d'abord très bien, et on n'eut qu'à se louer de son travail. Mais au bout de cinq ans il s'adonna à la boisson et ce fut surtout l'absinthe qui eut ses préférences. Il en buvait en très grande quantité dans la journée. Ces habitudes d'intempérance lui valurent son renvoi. Néanmoins il trouva bientôt du travail aux Messageries maritimes. Mais, là aussi, il continua de boire et fut remercié de nouveau. Il fut alors passer quelque temps chez sa sœur, une excellente mère de famille qui habite Béziers, puis il se rendit à Frontignan, d'où il partit pour aller, dit-il, s'embarquer à Marseille. Depuis ce moment on n'a plus entendu parler de lui, et sa famille était persuadée qu'il devait être enfermé dans un asile d'aliénés.

D'autre part, on mande du Havre que Maillé séjournait dans cette ville quand il se rendit à Paris. Il y habita jusqu'au 13 juillet. Il gagnait sa vie en travaillant sur les quais.

Maroc

Une dépêche de Tanger à la « Tribune » relate le bruit qu'il y a quelques jours, plusieurs émissaires du sultan essayèrent de faire évader Mac Lean, mais Raissouli, ayant eu vent de la chose, fit mettre à mort les émissaires. Mac Lean aurait été placé dans un endroit encore plus écarté, où il serait tout à fait isolé.

Italie

L'agitation causée en Sicile par la nouvelle de l'arrestation de l'ex-ministre Nasi a pris des proportions inquiétantes. On craint des troubles sérieux. Le Conseil municipal de Trapani a voté un ordre du jour de protestation. Les drapeaux sont en berne. A Palerme, de graves désordres se sont produits dans la soirée. La police a chargé les manifestants. Il y a eu également des troubles à Catane et à Messine. A Catane tous les avocats se sont mis en grève et les théâtres sont fermés.

Royaume-Uni

Une députation de parlementaires appartenant à la section anglaise de l'Union interparlementaire a soumis, mercredi, au premier ministre et au ministre des affaires étrangères à Londres, une résolution sur la question du désarmement.

L'ARBITRAGE A LA HAYE

La conférence arrive à un tournant décisif.

Dans sa réunion de mardi, la sous-commission de la première commission a abordé la question de l'arbitrage, sur laquelle une dizaine de propositions et bon nombre d'amendements ont été déposés, et dont la solution, aux yeux d'un grand nombre de délégués, décidera du succès ou de l'insuccès de la conférence.

Il semble qu'on puisse diviser les propositions déposées en trois catégories :

1. Celles qui introduisent l'arbitrage obligatoire pour tous les conflits non causés par une lésion des droits ou des intérêts essentiels d'un pays.

2. Celles relatives au recouvrement des dettes.

3. Celles qui visent la création d'un tribunal permanent résidant à La Haye.

Une quatrième catégorie comprendrait les propositions inspirées par un sentiment d'humanité idéal.

On s'attend à une forte opposition aux propositions de la première catégorie de la part de certaines grandes puissances, qui ne veulent rien abandonner de leur liberté d'action, et de la part de quelques petits Etats, qui considèrent que l'obligation de l'arbitrage entraverait leur développement dans l'avenir.

Les propositions de la deuxième catégorie, celles qui concernent l'emploi de la force pour le recouvrement des dettes, dont la principale, celle des Etats-Unis, sera soutenue par le général Porter, donneront lieu à des débats fort intéressants, dans lesquels interviendra M. Drago pour défendre la doctrine qui porte son nom, et peut se résumer dans la formule suivante : Interdiction de l'emploi de la force pour le recouvrement des dettes internationales.

M. Drago maintiendra intégralement sa doctrine au nom de la République Argentine et repoussera la partie de la proposition américaine qui autorise l'emploi de la force militaire ou navale pour le recouvrement des dettes contractuelles, après que les débiteurs auront refusé l'arbitrage ou n'exécuteraient pas la sentence arbitrale.

Quant aux propositions sur la création d'un tribunal permanent, dont les membres résideraient à La Haye, on croit qu'elles échoueront. Cette question, très controversée et qui fut repoussée en 1899, a encore contre elle les mêmes arguments qu'on lui opposa alors. Mais il reste encore des délégués, et des plus distingués, qui pensent que si l'on construit près de La Haye un magnifique plais, il serait quelque peu ridicule de ne mettre personne dedans.

On prévoit que le principe posé par l'art. 15 de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux donnera lieu à une première discussion générale. Il est probable qu'il ne faudra pas moins de deux séances de la sous-commission pour permettre à ceux des délégués qui ont déposé des propositions de les développer. Ces deux séances seront consacrées à des discussions purement théoriques.

Voici le compte rendu de ce premier échange de vues que nous apporte le télégraphe :

M. Porter, délégué des Etats-Unis, expose le principe des propositions du pays qu'il représente sur le recouvrement des dettes contractuelles. Il montre les inconvénients de l'emploi de la force pour leur recouvrement. M. Porter cite de nombreux exemples, notamment un cas où les Etats-Unis, pour recouvrer une dette de 450,000 fr., durent armer dix-neuf navires et dépenser douze millions de dollars. Il cite l'opinion de nombreux hommes d'Etat en faveur de l'abolition de ce système et ajoute que l'arbitrage donnerait des garanties aux créanciers.

Le délégué des Pays-Bas voudrait que l'on substituât à l'arbitrage une convention générale qui, même restreinte, serait préférée par un grand nombre d'Etats.

M. Asser considère la permanence de la cour d'arbitrage comme un premier progrès à accomplir. Cette cour siégerait dans le palais qu'on devra à la générosité de M. Carnegie. Il faudra qu'au lieu de dire : « Il y a des juges à Berlin », on puisse dire : « Il y a des juges à La Haye ».

M. Soverol, délégué portugais, croit le moment venu de modifier l'état de choses établi depuis 90 ans par la conférence interparlementaire de Londres; l'opinion publique s'étonnerait d'un arrêt dans le mouvement général. Les délégués de la Suède et du Mexique parlent dans le même sens.

Le délégué russe soutient la proposition des Etats-Unis. Il estime qu'il y a matière à acte international, qui pourrait souvent conduire à un accord direct.

Le délégué de la Serbie insiste sur la nécessité de fixer les cas de recours à l'arbitrage obligatoire.

La suite de la discussion devait avoir lieu hier.

— Le correspondant du « Petit Bleu » à La Haye dit que sir Ed. Frey, délégué anglais, exposera aujourd'hui un nouveau projet de désarmement universel.

Le délégué allemand Zorn va revenir de Berlin avec de nouvelles instructions de l'empereur.

Comment on répare les nez mal faits

Depuis longtemps les chirurgiens refont des nez approximatifs avec de la peau du bras ou du front, quand le nez a disparu, dévoré par une plaie. Cela est relativement facile. Mais il est plus difficile de remodeler un nez mal fait, un nez qui est difforme naturellement, ou bien par maladie ou accident. Il est difficile surtout d'intervenir sans que cela se voie : on n'a guère, jusqu'ici, évité les cicatrices qui font que parfois le remède ne vaut guère mieux que le mal.

C'est pourquoi, écrit M. H. de Varigny dans sa Causerie scientifique du « Temps », il y a lieu de signaler à l'attention du public les recherches auxquelles s'est adonné un chirurgien orthopédique de Berlin, M. Jacques Joseph, qui, dans une série de publications, dont la dernière a paru dans la « Berliner klinische Wochenschrift » (no 17 de 1907), a montré, par de nombreux exemples, comment on peut corriger les nez les plus mal bâtis sans que le visage présente la moindre cicatrice.

Sans toucher à la peau

Le chirurgien allemand travaille avec un égal plaisir et un égal succès les nez excessifs à la Cyrano, les nez mal faits, les nez démolis, les nez qui pèchent par défaut. Et la nouveauté de sa méthode consiste en ce qu'il ne touche point à la peau du visage, même pour détruire une bosse du nez : il pénètre par les narines. C'est par les narines qu'il va, ici ou là, retrancher de l'os ou du cartilage. L'opération se fait sans anesthésie générale, simplement avec anesthésie locale (cocaïne et adrénaline).

Il n'est probablement pas deux interventions qui se ressemblent de façon exacte; il n'y a pas deux nez identiques, même parmi les mal construits. Mais on peut donner une idée suffisante du principe général en disant que M. Jacques Joseph s'attaque uniquement à la charpente osseuse ou cartilagineuse du nez, qu'il en enlève des portions, qu'il en rapproche, après excision de tissus intermédiaires, qu'il en ajoute même, toujours en opérant par les narines, et seulement par les narines. Il faut une certaine discrétion dans les retranchements. Et il y a la manière. Ainsi pour amincir la pointe du nez, notre chirurgien excisait autrefois tout le cartilage des ailes; mais il a reconnu que si le résultat est excellent au début, il est moins bon par la suite : à cause du retrécissement de la cicatrice qui déforme l'aile du nez. Mieux vaut n'exciser du cartilage des ailes que de minces bandes à bords parallèles.

Il y a des cas où il convient d'ajouter, au lieu de retrancher. Ainsi, dans un cas de nez ensellé de naissance, le chirurgien, par la narine gauche, perfore la muqueuse à la limite supérieure du cartilage de l'aile et sépare la peau du tissu cellulaire sousjacent, depuis la pointe du nez jusqu'au front, sur une largeur d'environ 12 millimètres.

Du tibia dans le nez !

Puis, au même sujet, il fait une incision au milieu de l'arête d'un des tibias, et il excise un morceau d'os ayant 45 millimètres de longueur, 10 de largeur, et 6 d'épaisseur. Il revient au nez, et introduit le morceau de tibia par la narine dans la cavité pratiquée sous la peau du dos du nez. Le morceau de tibia est donc installé dans les fonctions de dos de nez. Sans doute il se plaît à cette besogne nouvelle, car la plaie guérit vite. En cinq jours le nez et la jambe sont cicatrisés, et le nez, d'ensellé, est devenu droit, sa rectitude étant assurée par le morceau de tibia.

Cette opération a bien été faite il y a une dizaine d'années par Israël et fut considérée comme fort intéressante; mais Israël ouvrait la peau du nez pour introduire l'os, d'où cicatrice. M. Jacques Joseph passe par les narines et laisse la peau intacte. Cela est extrêmement ingénieux.

Voici encore un cas : celui d'une actrice de trente ans qui a le nez ensellé par suite d'un accident. L'opération est à peu près la même que dans le cas précédent, mais avec cette différence que c'est du cartilage et non de l'os que l'opérateur a ajouté. La cloison nasale était un peu longue : il la raccourcit, et ce qu'il enlève à la cloison, il le remet sous la peau du nez, sans aller chercher de l'os à la jambe ou ailleurs. C'est ce que Spencer appelle de la redistribution de matière. Pendant qu'il y était, le chirurgien a aminci la pointe du nez en découpant des bandes minces dans les cartilages des ailes. Une fois lâché dans un nez mal agencé, M. J. Joseph n'en sort qu'après avoir tout remanié. Cet homme aime l'ordre et l'harmonie.

On perce et on scie

Les nez à bosse se traitent de manière plus simple.

Voici un malade qui a de la peine à respirer parce que son nez est mal fait (déviation de la cloison) et qui a de la peine à gagner sa vie parce que son nez, toujours mal fait, l'empêche trop souvent de s'employer dans sa profession qui est celle de voyageur de commerce. Le chirurgien pénètre par la narine gauche : il perce la muqueuse, et va séparer la peau du dos du nez du squelette osseux et cartilagineux; puis il scie la bosse osseuse du nez, et la retire. C'est fini...

Avez-vous un nez trop large de base? Cela peut s'arranger. On vous sciera le squelette du nez sur toute sa hauteur, pour le détacher de la face, puis on le repoussera vers la ligne médiane, et l'y maintenant quelques jours avec un appareil spécial. En peu de temps, il se ressoude à la face, au bon endroit. Et le nez large s'est aminci.

Presque toutes les opérations qu'a faites le chirurgien berlinois ont été faites sur des personnes qui souffraient dans leur amour-propre, leur nez leur empoisonnait l'existence, les rendant tristes, antisociables, les empêchant de faire leur chemin, leur inspirant le dégoût de la vie et les privant de beaucoup de jouissances.

Mlle X... n'en était pas tout à fait là; mais c'était une actrice ayant une prédilection spéciale pour les rôles d'ingénue. Or, son nez n'avait rien d'ingénu; il était beaucoup trop avisé et réfléchi, au contraire : il eût parfaitement convenu à Shylock jeune. Elle le fit donc corriger. S'il n'est pas devenu ingénu exactement, du moins il a cessé d'être anti-ingénu. Mlle X... a retrouvé la joie de vivre en faisant son nez plus conforme à ses aspirations professionnelles (et personnelles aussi, j'en suis sûr).

Pas de fausse note

Beaucoup d'autres aussi l'ont retrouvée, qui réellement, quand on voit leur photographie avant l'intervention, avaient à se plaindre de la nature. C'est pourquoi il serait désirable que les méthodes du chirurgien berlinois fussent plus connues.

Une seule observation, en passant. C'est qu'il ne faut rien exagérer dans les requêtes qu'on adresse à la chirurgie esthétique. Le nez n'est point un organe qui soit fabriqué à part du reste de la face. Il est partie de celle-ci, et le tout est d'un même type général. Il ne faudrait pas corriger outre mesure et vouloir changer entièrement le type du nez. Cela ferait une fausse note; on sentirait la discordance entre le nez et le reste de la tête. Il faut modifier et atténuer, en évitant une transformation totale qui ferait mauvais effet et serait vite reconnue comme factice, par quiconque a du sens artistique ou éthnique.

ETRANGER

Guillaume II en voyage. — L'empereur d'Allemagne est arrivé à Tromsoë (Norvège) dimanche après midi. Il a immédiatement rendu visite au prince de Monaco, à bord de l'« Albion ».

Au dîner offert à l'empereur assistaient le capitaine Johansen, compagnon de Nansen dans son dernier voyage vers le pôle Nord, et l'explorateur Isachsen, connu par ses expéditions à travers le Spitzberg.

Une trombe. — On télégraphie de Vienne au « Daily Chronicle » qu'une véritable trombe d'eau s'est abattue sur la ville, dans la soirée de mercredi. Les faubourgs de Neu-Waldeck et Hernans sont gravement endommagés. Les pompiers de toute la ville ont procédé aux travaux de sauvetage. L'eau a atteint une telle hauteur dans les rues qu'elle a entravé les travaux des sauveteurs. On ignore s'il y a des victimes.

Hautes eaux. — D'après une information publiée par un journal de Breslau, les hautes eaux de la Glatzer Neisse, dans l'arrondissement de Brieg, ont occasionné la rupture d'une digue. La digue de Taschenberg, en aval de la ville de Lœven, s'est rompue la nuit de mercredi à jeudi. De vastes étendues de terrain sont submergées, d'autres sont en danger. Un détachement de troupes est parti de Brieg pour se rendre sur les lieux. On a travaillé toute la nuit pour protéger les autres digues.

Noyades. — Une barque, contenant deux hommes et trois femmes qui faisaient une promenade, a chaviré près de Belfast. Les cinq personnes ont été noyées.

— Une barque avec 28 personnes qui revenaient d'un pèlerinage a chaviré sur la côte irlandaise. Huit personnes ont été noyées.

Instituteurs démissionnaires. — Plusieurs journaux de Londres disent que 200 instituteurs du quartier de Westend viennent d'envoyer leur démission en réponse au refus de l'administration de recevoir une délégation de l'union des instituteurs.

L'Index. — En parlant de la ligue catholique contre l'Index, un correspondant de la « Gazette de Cologne » raconte une affaire qui n'était pas encore connue du public. Il s'agit du professeur Renz, de Munster. Les autorités épiscopales lui ordonnèrent, en automne 1906, de se justifier au sujet des idées qu'il avait émises sur la création, le péché originel, etc. Renz ayant répondu à cette demande, on trouva ses idées hérétiques et on défendit aux étudiants de fréquenter ses cours. L'évêque, malgré plusieurs tentatives pour arranger l'affaire, demanda l'expulsion du professeur Renz de la faculté théologique de Munster. A ce moment le cardinal Kopp intervint et décida la faculté théologique de Breslau à donner une chaire au professeur Renz. Cette affaire aurait engendré, paraît-il, l'idée d'une union laïque contre l'Index.

Jeune prédicatrice. — Dans les comtés d'York et de Durham, une petite prédicatrice, Frances Bradley Storr, âgée de douze ans à peine, septième enfant d'une famille d'ouvriers, prêche chaque dimanche dans les villages.

Debout près d'une table recouverte d'un drap rouge et sur laquelle sont déposés une Bible et quelques feuillets de notes, la jeune prédicatrice développe avec simplicité des passages des Evangiles.

On se souvient du succès d'un autre prédicateur autodidacte Evans Roberts, il y a deux ans, dans le pays de Galles. Ces phénomènes religieux sont fréquents en Angleterre.

Automobile contre sanglier. — Un singulier accident automobile vient de se produire aux environs de Munich. Un automobile du service sanitaire de la capitale bavaroise, une superbe voiture toute neuve de 40,000 marks, est entrée en collision, sur une route traversant les domaines de chasse royaux, avec un énorme sanglier.

La voiture a versé, l'essence a pris feu, le conducteur a été gravement blessé et de l'automobile il ne reste que des débris informes.

Le peintre français Théobald Chartran vient de mourir à Paris. Il était âgé de 58 ans, étant né en 1849 à Besançon.

La notoriété de Chartran est due principalement à ses portraits, surtout à ses portraits de femmes, il a été le peintre des belles Américaines. Elle avait cependant son point de départ dans la peinture d'histoire : un « Gaulois caressant la barbe d'un sénateur romain » lui avait valu, en 1877, le grand prix de Rome; il sortait alors de l'atelier de Cabanel. On lui doit d'ailleurs un certain nombre de toiles historiques, ou plutôt anecdotiques.

Chartran aimait beaucoup la Suisse. Il avait fait construire sur l'île de Salagnon, à Clarens, la villa italienne qui en est le très agréable ornement.

SUISSE

Une gendarmerie fédérale montée. — On reparle de la création d'une gendarmerie mobile fédérale montée, chargée spécialement de la répression des troubles occasionnés par des grèves, ce qui permettrait de réduire au strict minimum l'emploi de la troupe dans cet ordre de conflits.

La constitution d'une compagnie d'agents de police montée, à l'occasion du tir fédéral de Zurich, montre que la solution du problème serait aisée; on peut admettre qu'en temps ordinaire, une gendarmerie montée rendrait de grands services dans les régions peu peuplées du pays, et que les cantons seraient fort heureux de se répartir en « location » une centaine de ces Pandores à cheval.

Il est à présumer que des policiers « ad hoc », rompus au métier, se conduiraient, en cas de troubles, à la fois avec plus de fermeté et plus de mesure que nos miliciens, exercés à un système qui a pour base l'esprit d'offensive.

Emprunt japonais. — On annonce pour le 19 juillet, l'émission en Suisse et à Londres, pour le compte de la banque industrielle du Japon, d'un emprunt de 4 millions de livres sterling, 5 %, pour la compagnie des chemins de fer du sud de la Mandchourie. L'émission aura lieu au taux de 97. L'amortissement de l'emprunt ne commencera pas avant 10 ans et sera terminé en 25 ans. Le gouvernement japonais garantit le capital et les intérêts.

La loi militaire. — Le nombre des signatures pour le referendum contre la nouvelle loi fédérale sur l'organisation militaire était jusqu'à mercredi soir de 85,795.

Le canton do Neuchâtel figure dans la liste avec 4700 signatures, dont 2600 de la Chaux-de-Fonds et 600 du Locle.

ZURICH. — L'élection d'un conseiller national dans le deuxième arrondissement fédéral, en remplacement de feu M. Berchthold, de Thalwil, a été fixée au 28 juillet. Les socialistes ont décidé de prendre part à la lutte et de porter le compagnon Greulich, secrétaire ouvrier, ancien député au Conseil national.

☞ Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Le retour d'âge

L'**Elixir de Virginie Nyrdahl** qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes, est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdhal, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Le flacon **4 fr. 50,** franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie **Nyrdahl.** c.o. A. 5684

Un verre d'excellente limonade ne coûte que 3 centimes et demi

C'est le prix d'une limonade préparée avec le nouveau Citrol, lequel se distingue de l'ancien en ce qu'il est préparé sans saccharine. Le nouveau Citrol sans saccharine se dissout même après des années de dépôt, comme un grain de sucre. Le Citrol calme les nerfs, provoque l'appétit. C'est la boisson sans alcool la plus agréable et la meilleur marché. C'est pourquoi il est souvent chaudement recommandé par les médecins. Le Citrol se porte très commodément dans la poche par les touristes, militaires, excursionnistes et enfants. Rouleaux de 12 tablettes pour six verres de limonade à 20 centimes. En vente dans tous les magasins. G. 7789

Importation et exportation. — Le total de l'importation des marchandises étrangères en Suisse, en 1906, s'est élevé à 1469 millions de francs; celui de l'exportation des marchandises suisses à l'extérieur, a été de 1075 millions.

L'augmentation de l'importation a été de 89,2 millions, celle de l'exportation de 105,5 millions.

Avec l'Allemagne, l'importation a été de 479,5 millions (augmentation 38,7) et l'exportation de 277 (+ 45).

Avec la France, notre état d'infériorité s'accentue. L'importation française a été de 281,3 millions (+ 7), l'exportation suisse de 109,6 millions (— 10). La diminution de l'exportation de nos soies n'a pas été compensée par d'autres produits.

L'Italie est en avance: 200,7 millions d'importation (+ 23,8) contre 70,3 d'exportation suisse dans ce pays (+ 13,3).

Pour l'Angleterre, nous trouvons 83,7 millions d'importation (+ 14,9) et 177,6 millions d'exportation (+ 2,4).

L'importation des Etats-Unis s'est élevée à 58,5 millions (+ 1,6), l'exportation suisse à 136,7 millions (+ 11,6). C'est ce pays qui, avec l'Allemagne et l'Angleterre, est notre meilleur client.

L'Espagne est en baisse. 6,4 millions d'importation (— 12,7) contre 16 millions d'exportation (+ 1,31). Ce pays avait introduit son vin en masse l'année précédente, au bénéfice de l'ancien tarif. C'est la cause de la diminution.

Des progrès réjouissants de notre exportation sont constatés en Egypte, dans l'Orient et en Amérique, particulièrement dans la République argentine.

BERNE. — Dernièrement, à la station de Courtemaîche, un serre-frein perdit l'équilibre par suite de la rupture d'un crochet d'attelage. Projeté sur la voie, le cheminot eut la présence d'esprit de se coucher à plat et de se tenir immobile. Huit vagons lui passèrent dessus sans lui faire aucun mal.

BALE. — Les Bâlois ont adressé dimanche leurs congratulations à la doyenne d'âge de leur ville, Mme Marguerite Munzinger-Gürtler, qui vient de fêter le 103e anniversaire de sa naissance. Elle naquit, en effet, à Arlesheim (Bâle-Campagne), le 14 juillet 1804. Son père, M. Mathias Grütler, atteignit lui aussi un bel âge: il mourut à 93 ans, en 1829. La vénérable jubilaire bâloise est sans doute la doyenne d'âge de la Suisse.

FRIBOURG. — Mardi soir, à Promasens, un enfant de dix-sept mois, qui était seul dans la cuisine de la maison, s'est penché sur un seau contenant de l'eau et a basculé dans le vase. Lorsque les parents arrivèrent, l'enfant avait déjà cessé de vivre.

— Mardi matin, à la fabrique de chaux et ciment, à Châtel-Saint-Denis, un ouvrier, Auguste Rasper, occupé au graissage d'une courroie de transmission en marche, fut subitement saisi par celle-ci et eut l'avant-bras droit arraché jusqu'au coude. Le malheureux, projeté contre un mur, eut encore la force de se relever et d'appeler à l'aide un ouvrier qui travaillait également avec lui dans l'usine. Le bras fut retrouvé près de la roue.

TIR FÉDÉRAL

Jeudi matin le temps était gris, sans pluie, favorable aux tireurs, toujours très nombreux. Le match international au fusil a commencé à 7 heures. Les cibles 101 à 118 ont été réservées aux matcheurs et tirées au sort par groupe de trois dans l'ordre suivant:

France, Argentine, Suisse, Autriche, Belgique, Hollande. La foule était grande derrière les tireurs. La plupart des matcheurs ont commencé par la position couchée.

— La 9e liste des dons d'honneur du tir fédéral porte à 203,651 fr. le total des dons d'honneur reçus jusqu'au 16 juillet.

Le match international au pistolet, dans lequel, comme on sait, les Belges l'ont emporté de trois points — 2398 contre 2395 — sur les Suisses, présente un grave vice d'organisation.

On y peut tirer avec tous pistolets et revolvers quelconques. Or, tandis que les Suisses ont tiré avec le pistolet d'ordonnance, qui est une arme de guerre, excellente il est vrai, mais d'un certain poids et d'une certaine force de recul, les Belges ont opéré avec un pistolet de tir (Smith-Wesson), du calibre de 6mm, à canon allongé, à détente très sensible, qui ne produit, au départ du coup, aucun ébranlement, ni dans le bras, ni même dans la main du tireur, et qui n'est en aucune façon une arme de guerre.

Il serait à désirer que l'Union internationale des tireurs qui vient de se constituer revise sur ce point le règlement des matchs internationaux et n'y admette, à l'avenir, sinon des armes d'ordonnance seulement, du moins des pistolets ou revolvers présentant les caractères d'une arme de guerre.

— Le ministère de la guerre d'Autriche-Hongrie vient de déléguer à Zurich quelques officiers de ses écoles de tir pour étudier l'organisation du tir de Zurich.

— Voici quelques résultats intéressant plus spécialement le canton de Neuchâtel:

Cible Patrie-Progrès: Berthoud, Henri, Neuchâtel, 88; Sauser, Charles, La Chaux-de-Fonds, 83; Nordmann, M. La Chaux-de-Fonds, 83.

Cible Zurich: Kaufmann Charles, Fleurier, 100.

Cible Uto: Huguenin Henri, Les Ponts.

Broc: Jaques F., Fleurier.

Montres or pour dame: Lüscher James, Fleurier (5 exemplaires); Dubois R., Neuchâtel (5 exemplaires).

Montres argent: Glauser, Corcelles-Cormondrèche (2 exemplaires); Jaques, Fr., Fleurier; Winkelmann, Otto, La Chaux-de-Fonds; Jeanrenaud, A., Fleurier.

Gobelets: Marti, E., Le Locle; Soguel, A., Cernier; Berthoud, Henri, Neuchâtel; Jaques, F., Fleurier.

Section: a) Couronne de laurier, mention honorable et médaille d'argent (30 points): Lüscher, James, Fleurier; b) Couronne de laurier et mention honorable (29 points): Dubois, Gust., La Chaux-de-Fonds.

Pistolet. Cible Limmat: Catégorie a) Jaques, F., Fleurier, 50; b) Jaques, F., Fleurier, 401; c) Jaques, F., Fleurier, 246; Huguenin, Henri, Les Ponts, 240.

CANTON

Le réfractaire Perret. — Le tribunal militaire de la IIme division s'est réuni hier matin à la caserne de Colombier pour juger Maurice-David Perret, prévenu de désertion.

Perret ne s'était pas présenté au recrutement en octobre dernier et avait quitté la Suisse; un jugement rendu le 28 novembre 1906 l'avait condamné par contumace à cinq mois d'emprisonnement, trois ans de privation des droits civiques et aux frais. Mais sur la demande de Perret, ce jugement a été annulé, c'est pourquoi les débats doivent être recommencés aujourd'hui.

La cour est présidée par le lieutenant-colonel Gyger; l'accusation soutenue par le capitaine-auditeur Lehmann et la défense occupée par M. Renaud.

A l'interrogatoire, Perret déclare habiter Neuchâtel, mais avoir passé huit mois à Paris. Il a eu connaissance de la publication convoquant la classe de 1887 au recrutement, mais n'a pas voulu se présenter, bien qu'il sût qu'il serait exempté. Deux jours avant il avait demandé au département militaire un congé qui lui fut refusé, mais il partit quand même pour Paris, afin d'éviter l'ennuyeuse formalité. Perret ne cache pas ses idées antimilitaristes et déclare faire de la propagande; mais il conteste avoir engagé deux camarades à déserter comme on l'a prétendu.

Perret supposait qu'en partant à l'étranger il n'aurait pas à subir la peine de trois à quatre mois de prison.

L'auditeur Lehmann relève, dans sa plaidoirie, que l'irresponsabilité du prévenu, soutenue par la défense lors du premier jugement, ne peut plus être mise en cause. Perret a reconnu sa pleine responsabilité et le rapport médical du Dr Paris l'établit aussi. Mais Perret est un utopiste égaré, il a des idées personnelles certes, mais pas mûries et vécues. L'acte de Perret n'en reste pas moins un acte de pure insoumission; Perret se met au-dessus de la loi et ce fait exige une sanction. De plus Perret a déclaré poursuivre la désorganisation de l'armée, ce qui aggrave la portée de sa conduite. L'auditeur conclut en demandant 4 mois d'emprisonnement, et la privation des droits publics pendant 3 ans.

Se basant sur le fait que l'affiche de convocation pour le recrutement de 1906 mentionnait une peine disciplinaire et non l'application du code pénal militaire, l'avocat Renaud, défenseur, demande au tribunal de renvoyer Perret à l'autorité militaire compétente.

Le prévenu Perret a la parole pour exprimer les raisons de son acte. Il lit un mémoire exposant toute sa théorie sociale et parsemé de saillies humoristiques. Après réplique et duplique, Perret défend encore la légitimité de l'utopie: «C'est la réalité de demain. La guerre est le désordre, nous cherchons à rétablir l'ordre».

La cour délibère et rend un verdict de condamnation à 5 mois d'emprisonnement, 3 ans de privation des droits civiques et aux frais, ascendant à 250 fr.

La Chaux-de-Fonds. — La grève des maçons se poursuit sans incident.

De nombreux maçons et manœuvres continuent à partir par tous les trains. Plusieurs centaines ont déjà quitté la ville.

En confirmation de ces départs, un manifeste de « La Muraria » contient entre autres ce passage.

« Tous les ouvriers maçons et manœuvres, mineurs, portes-mortiers et cimentiers sont fermements résolus, plutôt que de céder, d'abandonner complètement la localité. »

Cernier. — Mercredi au Conseil général, M. H. Calame a fait lecture du rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour l'établissement d'une nouvelle station de transformation de l'énergie électrique, vu l'augmentation du nombre des abonnements de force et de lumière; l'augmentation, en cinq ans, a été de 66 %. La marge qui avait été prise lors des installations primitives n'existe plus aujourd'hui, et la station transformatrice ouest est surchargée, le développement s'étant produit surtout au quartier du Bois du Pâquier. Il s'agit donc d'établir une troisième station qui desservirait le secteur au nord de la rue Frédéric Soguel.

La station en projet sera édifiée au sud du jardin de la Pomologie. Dépense totale présumée 8000 fr. Sans discussion, le crédit a été accordé.

Bôle. — Mardi après midi, un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit près de la gare de Bôle. Des ouvriers du service électrique de la ville de Neuchâtel étaient occupés à fixer dans le sol fouillé dans ce but à 2 m. 50 de profondeur, un pylone en fonte du poids respectable de 1400 kg. L'équilibre ayant été rompu, la lourde masse s'inclina, étreignant comme dans un étau de fer un malheureux ouvrier qui se trouvait dans la fouille. On put heureusement dégager à temps la victime de cet accident de sa situation critique, mais il n'en a pas moins été dirigé sur l'hôpital, à Neuchâtel. Un autre ouvrier perché sur une échelle soutenant le même pylone a fait un saut de 4 m. 50 sur le sol, sans se faire aucun mal.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, en ville, 2 fr. par trimestre.

NEUCHATEL

Académie. — Le Conseil de l'Académie a conféré le grade de licencié ès-sciences mathémathiques à M. Louis Isely, de Neuchâtel, et à M. Reynold Bourquin, de Berne.

Cirque Angelo. — La première représentation a eu lieu hier soir dans ce vaste établissement, dont l'installation avait été faite le matin même avec une rapidité qui a rempli d'étonnement les nombreux curieux qui se trouvaient là. Et l'enceinte n'est pas trop grande, puisque presque toutes les places avaient été prises d'assaut par une foule de spectateurs, qui ont paru charmés de leur soirée.

Le programme, très varié, est vivement rendu, pas d'entr'actes, pas d'attentes; chaque numéro proprement exécuté.

Le cirque Angelo possède une écurie bien montée, et, en particulier, le directeur a eu grand succès avec ses huit chevaux numérotés évoluant gracieusement en liberté dans un ordre parfait.

Non moins acclamés, l'athlète Stahnke qui soulève avec aisance des petits poids de 200 et 240 livres, les deux clowns avec leurs chapeaux volants, etc. le tout coupé par les drôleries de Tom Belling et de son Auguste pirouettant sans cesse, comme tout Auguste qui se respecte.

Le cirque Angelo ne restera que quelques jours à Neuchâtel; il y obtiendra évidemment grand succès, et l'administration ferait bien d'organiser un service d'ordre pour la vente des billets, car hier soir on s'écrasait aux guichets, ce qui est parfaitement inutile.

Départ des Bâlois. — Au passage à Saint-Blaise des Bâlois, M. Mérian, père, les a tous invités à faire halte chez lui, où drapeaux bâlois et neuchâtelois flottaient, tandis que les moments s'écoulaient agréablement avant la reprise de la course.

POLITIQUE

Un syllabus

L'« Osservatore romano » a publié hier soir le Syllabus tant attendu de Pie X.

Ce document est rédigé en latin et est précédé d'une brève considération sur la manie de l'âge moderne de vouloir scruter les hautes régions de la foi pour en déduire des nouveautés et égarer ainsi les consciences.

Comme de telles erreurs se répandent journellement parmi les fidèles, il a plu au pape, dit le Syllabus, d'indiquer, par le moyen de l'inquisition romaine, quelles sont les propositions dangereuses.

Le Syllabus expose donc soixante-cinq de ces propositions erronées et condamnables.

Les premières regardent la divinité de l'Eglise et l'authenticité des écritures.

Viennent ensuite les propositions qui portent atteinte à la divinité du Christ, en disant que le Christ de l'histoire est inférieur au Christ de la foi, en soutenant que le Christ n'est pas le fils de Dieu et en niant sa résurrection.

Suivent les propositions contraires aux sacrements et enfin celles qui prétendent que l'Eglise du Christ n'est plus ce qu'elle était à l'origine.

Attentat contre M. Fallières

Le juge d'instruction a interrogé Maillé. Celui-ci s'est refusé à signer aucune pièce tant qu'il ne serait pas sûr de son identité. Il croit être en France comme otage et dit avoir un tête lumineuse.

A la demande de son défenseur, le juge d'instruction a commis un docteur pour examiner son état mental.

La bombe de Constantinople

L'enquête ouverte à la suite de l'explosion d'une bombe dans la rue où se trouve l'ambassade des Etats-Unis se poursuit toujours.

On prétend que des Serbes seraient compromis dans cette affaire et que l'attentat aurait été dirigé contre le fils naturel du roi Milan.

La situation en Corée

Un télégramme de Séoul, reçu à Tokio, annonce que l'empereur de Corée a fait demander le marquis Ito.

On estime que l'empereur abdiquera en faveur du prince héritier. L'acceptation de ce dernier sera probablement suivie de la convocation d'une cour qui, tout en maintenant l'existence nationale de la Corée, limitera le pouvoir du souverain de telle sorte que le monarque n'exercera ses pouvoirs qu'avec le concours du résident général japonais. Le cabinet a démissionné.

Enfin !

On mande de Tanger que le maghzen a accepté le règlement de police prévu à l'article 4 de l'acte d'Algésiras.

En Russie

Les relations russo-chinoises

Un article publié par le « Retch » et qui a motivé la confiscation de ce journal, a pour auteur le correspondant militaire bien connu Klimkoff. Ce dernier déclare que la Chine réorganise actuellement son armée et sa flotte en prévision de la guerre. Elle améliore aussi ses voies de communication. La Mandchourie pullule d'officiers japonais. Les relations entre les Russes et les Chinois sont extrêmement mauvaises. Les gouverneurs chinois ont interdit aux Russes de chasser sur la rive chinoise de l'Amour et s'opposent également à ce qu'il leur soit fourni du bétail.

Les officiers chinois refusent d'avoir des relations avec les généraux russes.

Klimkoff termine en déclarant que les symptômes d'une guerre imminente ne sont que trop évidents. Il déclare que la Chine sera bientôt aussi forte que le Japon.

Les attentats

Une troupe de bandits, composée de 12 hommes, a tué à bord du vapeur «Ludimoff», sur le Volga, entre Perm et Ochansk, dans la nuit du 16 courant, deux soldats et un commissaire de police. Le capitaine et un passager ont été blessés. Une bombe jetée dans la machine a rendu celle-ci inutilisable. Le bateau n'a pas pu continuer sa route. Les bandits ont dévalisé le bureau de poste du bord, se sont emparés de 35,000 roubles et se sont enfuis dans un canot.

Les étudiants

Par rescrit du conseil des ministres approuvé par l'empereur, les étudiants ont été autorisés à constituer des sociétés ne poursuivant pas un but contraire aux lois en vigueur. Les statuts de ces sociétés devront être approuvés par le conseil supérieur des établissements d'instruction auxquels appartiendront les membres de ces associations, sinon les sociétés seront considérées comme illégales. Les assemblées publiques dans les Universités ne pourront avoir lieu que si elles ont un caractère scientifique. La police pourra contrôler le caractère de ces réunions et aura la mission, pour le cas où l'ordre aurait été troublé, de le rétablir et de sévir contre les coupables.

Nouvelles diverses

L'accident du Simplon. — Voici encore quelques détails sur l'accident que nous avons relaté mercredi:

La victime, M. Chiesa, âgé de 73 ans, ancien négociant à Turin, était parti de cette ville mardi pour aller faire un séjour de trois semaines à Zermatt. Il était accompagné de sa fille, veuve depuis quelques semaines.

Les deux voyageurs avaient pris le train 210, qui quitte Milan à 10 h. 35 du matin pour arriver à Lausanne à 6 h. 10 du soir; ils se trouvaient dans une voiture de Ire classe située à la queue du train, suivie seulement d'un vagon italien.

M. Chiesa avait, paraît-il, en voyage, l'habitude, pour se donner du mouvement, et pour prendre l'air, de parcourir le train. Il avait d'ailleurs manifesté son intention d'aller examiner d'un peu près la locomotive électrique. Quand il ouvrit la portière du vagon, celle-ci dut être violemment poussée par le courant d'air. Le vieillard aura été sans doute projeté contre la maçonnerie, sa tête tombant sur le rail.

La fille de M. Chiesa s'était endormie un peu après Iselle. A Brigue, ne retrouvant pas son père, elle demanda aux employés s'ils l'avaient aperçu. On commença alors les recherches, qui amenèrent la découverte du corps au km. 16.300. L'accident a dû se produire à 2 h. 40.

Mort de M. Bielmann. — Jeudi matin, on a trouvé mort dans son lit M. Bielmann, rédacteur du « Confédéré ». Il a succombé à une congestion interne.

M. Bielmann était le chef du parti radical fribourgeois et comme tel a joué un rôle en vue sur les bords de la Sarine. Il avait fait partie du Grand Conseil.

A Arbon (Thurgovie), une assemblée d'ouvriers de langue allemande s'étant prononcée contre la grève générale, les ouvriers italiens ont repris le travail jeudi.

Incendie. — Hier, à 2 heures, un violent incendie a éclaté à Etagnières. Trois bâtiments, abritant quatre ménages et contenant des granges et des ateliers, ont été complètement consumés.

Le feu, à ce que l'on croit, doit avoir pris derrière l'atelier de menuiserie Moser, où, dans la matinée, paraît-il, on avait chauffé de la colle. Une étincelle sera probablement tombée sur un tas de copeaux.

Heureusement tout ou à peu près était assuré.

On eut grand'peine à préserver les bâtiments voisins.

Invasion de fouines. — Depuis quelque temps, les fouines opèrent dans certains villages avec audace. C'est en plein jour, aussi bien que la nuit, que ces animaux se donnent carrière. Le village de Champtauroz (Vaud) semble être le séjour préféré de ces hôtes malfaisants. Un de ces derniers jours, entre midi et quatre heures, une trentaine de pièces de volailles, confinées dans une étable, devinrent leur proie, et un ou deux jours plus tard, dans une autre maison du bout du village, une quinzaine de gallinacées subissaient le même sort. Tout récemment, en plein jour, une fouine trônait bien en évidence sur une poutraison, sans paraître se soucier beaucoup des curieux qu'elle avait attirés. Après s'être laissée examiner pendant au moins une quinzaine de minutes, elle disparut aux approches d'un chasseur improvisé qui se préparait à lui envoyer du plomb. Le soir, dans les vergers encadrant le village, c'est une mêlopée de cris de ces animaux se pourchassant de branche en branche, à la conquête des cerises dont ils aiment à varier leur menu.

Tout le village est de faction, et les ménagères, inquiètes pour leur poulailler, ne dorment plus que d'un œil.

Attentat à la dynamite. — Une cartouche de dynamite a fait explosion entre les stations de Deda et Brouyicska, de la ligne Budapest-Predeal, au moment du passage d'un express. L'explosion a arraché les rails, mais n'a pas causé d'autres dégâts.

On a trouvé aussi une assez grande quantité de dynamite munie d'une mèche, cachée sous la pile d'un pont. Il semble que l'on se trouve en présence d'une tentative criminelle, les populations rurales roumaines étant depuis longtemps travaillées par des agitateurs.

La peste. — Depuis le 1er juillet, il y a eu à Zanzibar deux décès dus à la peste. Les personnes décédées sont des Hindous. Toutefois, le port de Zanzibar n'a pas été annoncé officiellement comme contaminé.

LE TIR FÉDÉRAL

VICTOIRE DES SUISSES

Hier, peu avant 8 heures, le match international au fusil était terminé. Le résultat final par nations était le suivant: 1. Suisse, 4850 points; 2. France, 4642 points; 3. Belgique, 4635 points; 4. Argentine, 4580 points; 5. Autriche, 4345 points; 6. Hollande, 4343 points.

Le championnat du monde du tir à genou a été obtenu par M. Stæheli, de Saint-Gall; celui du tir couché par M. Balmer, Argentin; celui du tir debout par M. Wertgarner, Autrichien.

Le championnat du monde pour les trois positions a été obtenu par M. Stæheli, de Saint-Gall.

Le total des points obtenus par les tireurs suisses dépasse de 272 le meilleur résultat atteint jusqu'ici dans les matchs internationaux.

A 8 heures, un coup de canon a donné le signal de la cessation du tir, puis une salve de 22 coups de canon a annoncé la clôture de la fête.

Pour les résultats individuels, les matcheurs suisses ont le rang suivant pour le tir debout, à genou et couché:

1. Stæheli, Saint-Gall, 303, 339 et 344, soit 986 points; 2. Reich, 313, 341, 320, soit 974 p.; 3. Stumpf, 297, 341 et 332, soit 971; 4. Brunner, 302, 333 et 303, soit 938; 5. Meyer de Stadelhofen, 314, 330, 330, soit 974 points (?).

Pour le tir debout, les matcheurs suisses ont fait 1529 points, pour le tir à genou 1684 points, et pour le tir couché 1629 points, soit au total 4842.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*)

Terrible incendie

Hambourg, 19. — A la rue Beich, une lampe à pétrole ayant fait explosion après avoir été renversée, dans un entrepôt de meubles rembourrés, un terrible incendie se déclara.

Le feu se propagea avec une effrayante rapidité.

Plusieurs pompiers ont été étourdis par la fumée; l'incendie continue.

Les dégâts s'élèvent à quelques centaines de mille marks.

Mort d'H. Malo

Paris, 19. — Le « Figaro » annonce que le romancier Hector Malo est mort à l'âge de 77 ans.

Au Maroc

Londres, 19. — Une note communiquée aux journaux dit que le « Foreing Office » n'a pas reçu confirmation de l'évasion de Mac Lean.

En Corée

Seoul, 19. — L'empereur reproche à ses ministres de lui conseiller d'abdiquer.

Il est sur le trône de ses ancêtres par droit d'héritage et il n'appartient pas à ses sujets d'aider des étrangers à l'en chasser.

Pour Nasi

Palerme, 19. — Jeudi après midi, à l'Université, a eu lieu un meeting de protestation contre l'arrestation de Nasi. Il y a eu collision avec les agents. Plusieurs arrestations.

FAITS DIVERS

Conan Doyle détective

On mande de Londres, le 17:

On se rappele l'histoire mystérieuse du vol des bijoux de l'ordre de Saint-Patrick, disparus lors du voyage du roi et de la reine à Dublin. Ce vol souleva beaucoup de bruit et parut à tout le monde inexplicable. Les meilleurs détectives se sont occupés de cette affaire et sir Arthur Conan Doyle, le célèbre romancier, créateur du type populaire de Shereock Holmes, s'est voué lui-même à la pénétration de cette énigme, et voilà qu'il donne une explication insoupçonnée et stupéfiante.

Il n'y aurait pas eu vol. Plusieurs circonstances excluent cette hypothèse. Il n'y aurait pas eu par conséquent de voleurs. Les insignes royaux auraient fait une fin moins banale, ils auraient disparu momentanément à la suite d'un romanesque complot politique.

Il faut savoir qu'au nombre des insignes disparus se trouvait le plus illustre, l'ordre chevaleresque de Saint-Patrick, fondé pour consolider l'union entre l'Angleterre et l'Irlande.

Le roi Edouard devait se parer de cet ordre pour donner l'investiture aux nouveaux chevaliers. Or la cérémonie projetée offensait l'esprit nationaliste de l'organisation irlandaise dite de «Sinn-Foin», et pour empêcher que cette cérémonie se produise, cette organisation aurait fait secrètement enlever les insignes par quelques-uns de ses agents.

Conan Doyle est convaincu que les insignes royaux feront bientôt retour à leur ancienne demeure.

Il y a plus: il paraît que la police serait du même avis que le célèbre romancier, qu'elle saurait même où se trouvent les joyaux, mais qu'elle n'a pris aucune mesure afin de ne pas mettre en trop mauvaise posture les fonctionnaires du château de Dublin, qui n'ont pas su prévenir l'exil politique qui a été décrété contre les bijoux de Saint-Patrick.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 18 juillet 1907

	les 20 litr.		le kilo
Pom. de terre.	1 — — —	Abricots	— 45 — —
Haricots	3 — 3 20	Pêches.	— 40 — —
Pois.	2 — — —	Cerises	— 50 — 55
	le paquet		le ½ kilo
Raves.	— 10 — —	Beurre	1 70 1 80
Carottes	— 10 — —	» en mottes	1 50 — —
Poireaux	— 05 — 10	Fromage gras	1 20 — —
	la chaine	» mi-gras.	— 90 — —
Oignons	— 10 — —	» maigre	— 75 — —
	la pièce	Miel.	1 — — —
Choux.	— 25 — 30	Pain.	— 16 — —
Laitues	— 10 — 15	Viande bœuf	— 80 — 90
Choux-fleurs.	— 60 — 70	» veau.	1 10 1 20
	la douzaine	» mouton	1 10 1 30
Œufs.	1 10 — —	» cheval.	— 40 — 50
	le litre	» porc	1 10 — —
Lait.	— 22 — —	Lard fumé	1 10 — —
		» non fumé	90 — — —

AVIS TARDIFS

COURSE A ESTAVAYER

organisée par la

Société fribourgeoise de secours mutuels

LE DIMANCHE 21 JUILLET

avec le bienveillant concours de la

MUSIQUE MILITAIRE

Départ de Neuchâtel à . . . 1 h. 55 du soir
Départ d'Estavayer à . . . 8 h. 40 »

Prix des billets (aller et retour), **1 fr. 50**; les enfants en-dessous de 12 ans paient demi-place.

Les personnes qui désirent partir par les bateaux de service du matin, pourront se procurer à l'avance des billets au même prix que ci-dessus, en s'adressant à:

MM. Auguste Lambert, président, Balance 1.
Jean Javet, caissier, Temple-Neuf 18.
François Emery, commissaire, à Serrières.

Invitation cordiale à toute la population.

LE COMITÉ

Dr G. Borel

OCULISTE

absent jusqu'au 26 juillet

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

Madame Martenet-Ravenel a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de son bien-aimé époux

Monsieur Edouard MARTENET

enlevé subitement à son affection le 11 juillet 1907.

Angrogne (vallées vaudoises du Piémont).

Madame Alfred Convert-Gleyre, Monsieur Maurice Convert, Mademoiselle Anna Convert, Mademoiselle Mathilde Gleyre, à Paris, Monsieur et Madame Filbert-Gleyre et leur famille, à Minneapolis (Etats-Unis), Madame Samuel Gleyre et famille, à Lyon, les familles Krebs-Convert, Convert-Colin, Egger-Convert, Convert-Monnerat et Convert ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur HENRI CONVERT

leur cher fils, frère, neveu, petit-neveu et cousin, décédé à Yverdon le 18 courant, dans sa 29me année.

L'enterrement aura lieu le samedi 20 courant, à 4 heures du soir, au Bosquet, Yverdon.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Fininger-Krug et sa famille, à Bâle (16 Holbeinstrasse), font part à leurs amis et connaissances du décès de leur regrettée sœur et tante,

Madame Adeline ZWAHLEN

survenu le 17 juillet à Monruz, près Neuchâtel.

Elle a passé en faisant le bien.

L'ensevelissement aura lieu à Bâle le 20 courant.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Les remboursements

n'étant présentés qu'une fois seulement par les facteurs, nous rappelons à nos abonnés que les quittances non payées à présentation doivent être retirées au bureau postal, dans le délai prévu, afin d'éviter un retour de remboursement occasionnant une interruption du service du journal.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Bourse de Neuchâtel

Jeudi 18 juillet 1907

d = demande; *o* = offre; *m* = prix moyen; *x* = prix fait

Actions			*Obligations*		
Banque Comm.	—		Franco-Suis. 3 ½	—	
Banq. du Locle.	635	*d*	Et. de Neuch. 4 ½	101	*o*
Crédit foncier...	—		» » 4 ½	—	
La Neuchâteloise	470	*d*	» » 3 ½	91	*d*
Câb. él. Cortail.	—		Com. de Neuc. 4 ½	92.50	*m*
» » Lyon...	1375	*x*	» » 3 ½	—	
Gr. Brasser. ord.	425	*d*	Lots N. 1857 T. al.	—	
» » priv.	500	*d*	» Non t.	15	*d*
Papet. Serrières.	—		Ch.-de-Fonds 4 ½	—	
Tram. Neuc. ord.	—		» 3 ½	95	*o*
» » priv.	—		Locle 4 ½	—	
Imm. Chatoney.	—		» 3.60	—	
» Sand.-Trav.	—		Créd. f. Neuc. 4 ½	100	*o*
» Sal. d. Conf.	200	*d*	Papet. Serr. 4 ½	96	*d*
» Sal. d. Conc.	—		Gr. Brasserie 4 ½	—	
Villamont.....	—		Tram. N. 1897 4 ½	—	
Bellevaux.....	—		Mot. St-Aubin 4 ½	—	
Soc. Im. Neuch.	300	*d*	*Taux d'escompte*		
Etab. Rusconi, pr.	—		Banq. Cant. 4 ½ %	—	
Mot. St-Aubin. .	—		Banq. Com. 4 ½ %	—	

BULLETIN METEOROLOGIQUE — Juillet

Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
18	20.1	13.5	26.3	718.9		N. E.	faible	clair

19. 7 h. ½: 17.0. Vent: N.-E. Ciel: clair.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

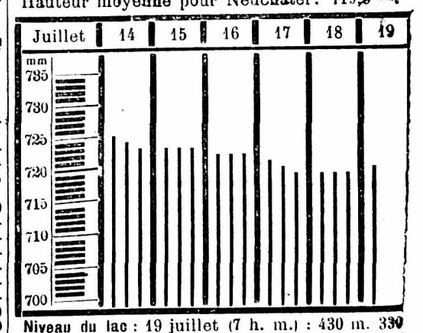

Niveau du lac: 19 juillet (7 h. m.): 430 m. 330

Température du lac (7 h. du matin): 19°

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ